



Commune d'Hautot le Vatois

Département de la Seine Maritime

Arrondissement de Rouen

Canton d'Yvetot

Communauté de communes de la région d'Yvetot

CEREMONIE DES VŒUX

7 janvier 2023

Madame la Députée,
Monsieur le Conseiller départemental, cher Didier,
Monsieur le Président d'Yvetot-Normandie, cher Gérard,
Messieurs les Maires, chers collègues,
Mesdames et Messieurs, chers amis,
Permettez-moi tout d'abord de vous demander de bien vouloir excuser Mme Christine LAGARDE et Mme le sénateur Agnès CANAYER qui sont retenues par leurs obligations ainsi que Mme Lydie ADE qui est souffrante depuis hier matin et qui est très déçue de ne pouvoir assister à cette cérémonie. Vous voudrez bien excuser également Mme Delphine CARPENTIER, Mme Karine DUVAL et M. Yves CHAZERAULT.

C'est avec un vif plaisir que la municipalité vous accueille en ce début d'année et ce d'autant plus que les conditions sanitaires nous ont contraints d'annuler cette cérémonie ces deux dernières années.

Tout d'abord, je voudrai revenir sur les événements marquants de l'année qui vient de se terminer et les perspectives pour cette nouvelle année :

En matière de sécurité, un document d'information communal sur les risques majeurs a été distribué à l'ensemble des foyers hautotais. Dans le même temps un plan de sauvegarde communal a été élaboré. Celui-ci regroupe toutes les informations nécessaires à la municipalité pour faire face à des événements accidentels qui pourraient survenir dans notre commune. Nous avons renforcé la défense incendie route des fermes en y installant une nouvelle borne à hauteur de l'impasse du Valet, merci au Département qui nous a octroyé une subvention pour cette réalisation. Nous projetons l'implantation en 2023 d'une réserve incendie chemin de la Côte ainsi qu'une nouvelle borne incendie impasse des Deux Villages.

- **Michaël BLONDEL** : En ce qui concerne les travaux, nous avons fait procéder à la pose d'un caniveau impasse du Valet. Cette année encore nous n'avons pu obtenir de subventions de la Préfecture pour l'implantation d'un columbarium et d'un jardin

du souvenir ni pour la rénovation thermique d'un logement communal. Ces travaux seront cependant réalisés au début de cette année. Nous les financerons avec l'aide du fonds de concours de la Communauté de communes. Merci M. le Président.

Vous avez très certainement remarqué que les décorations de Noël avaient changé. Nous n'arrivions plus à remettre en état celles qui nous appartenaient. L'achat de nouvelles guirlandes représentaient un investissement trop important. Nous avons donc décidé de faire appel à un prestataire. Ceci nous permet ainsi de les changer chaque année et dans le souci de réduire notre facture énergétique, nous avons fait le choix de diminuer le nombre de guirlandes. Dans ce même engagement de réduction de notre facture énergétique, nous avons profité de l'installation d'un nouveau lampadaire au carrefour du Ver-à-Val pour changer les ampoules de ceux à proximité. L'ensemble de l'éclairage public de la commune va être équipé d'ampoules LED dans les semaines qui viennent.

- **Christine SEGUIN** : Dans le domaine de l'animation de la vie de notre commune, nous regrettons la mise en sommeil de l'Association sportive d'Hautot-le-Vatois. Nous espérons qu'elle pourra rebondir prochainement. Nous devons reconnaître que la crise sanitaire a profondément altéré la participation des habitants aux animations proposées. Nous avons appris à la fin de l'année dernière que le club des anciens avait également décidé sa mise en sommeil faute de candidat pour reprendre sa présidence. Nous devons nous mobiliser pour trouver une solution afin de maintenir la vie associative dans notre village. Nous lançons donc un appel à tous ceux qui auraient un peu de temps et le dynamisme pour y participer. Nous avons cependant pu organiser, en collaboration avec Yvetot-Normandie, un concert à l'occasion de la fête de la musique. Il devait se dérouler dans notre théâtre de verdure. Malheureusement, l'orage qui s'est déclenché une demi-heure avant nous a contraint de nous rapatrier dans la salle polyvalente limitant fortement la fréquentation de cet événement. Les animations proposées par le comité des loisirs n'ont pas non plus rencontré le succès escompté. Deux exceptions toutefois en fin d'année : la première fête au hareng et la sortie patinoire. Merci à tous ceux qui ont contribué à leur réussite.
- **Claude BELLIN** : Le souci de notre municipalité est de gérer en toute transparence votre commune. C'est pourquoi nous continuons à vous distribuer, après chaque Conseil municipal son compte rendu. Nous souhaitons qu'il soit le plus complet possible et nous espérons qu'il participe à votre meilleure connaissance de la vie communal. Dans ce même souci d'information, vous pouvez toujours naviguer sur

le site internet, celui-ci est régulièrement mis à jour et vous pouvez y trouver des informations pratiques. Par ailleurs, la commune dispose de l'outil Panneau Pocket. Cette application facilement téléchargeable sur un smartphone permet de vous informer en temps réel des événements à venir ou de vous alerter. Surtout n'hésitez pas à le télécharger et pour ceux qui le souhaite nous pouvons vous y aider. Là aussi je tiens à remercier Yvetot-Normandie qui a pris à sa charge l'abonnement à cet outil pour l'ensemble des communes qui la composent.

Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi le support de communication pour les vœux de cette année représentait notre chapelle seigneuriale. Eh bien c'est parce qu'elle s'est vu décerner le « Label patrimoine rural » par le Département de la Seine-Maritime. Ce label récompense l'investissement des municipalités successives pour mettre en valeur ce patrimoine remarquable et renforce sa visibilité et celle de notre commune. Merci Didier pour cette très belle initiative du Conseil départemental. Merci également à Jean Paul MONVILLE d'avoir porté avec beaucoup de ténacité le dossier de sa restauration.

Une dernière information : cette année est une année de recensement pour notre commune. Vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres, à partir du 19 janvier, les documents nécessaires. Pour ceux qui le peuvent n'hésitez pas à les remplir par internet. Sinon pas de problème, ils peuvent être complétés sur les formulaires papier. L'agent recenseur (Alexis BLONDEL) sera là pour vous y aider et les récupérer. Merci de lui faire bon accueil.

Il me reste à remercier ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre commune. Je pense bien entendu à Christine et Michaël qui m'assistent dans leur domaine de délégation et à tous les conseillers qui, chacun en fonction de ses disponibilités, participent à la vie de la commune et au débat démocratique lors des réunions du Conseil et des commissions. Je souhaite aussi y associer les agents communaux : Laurence qui assure les multiples tâches de secrétaire de mairie ; Sophie qui assure le ménage de nos bâtiments communaux, vous pouvez d'ailleurs apprécier la qualité de son travail en regardant le plancher de cette salle ; Josiane qui assure l'accompagnement des enfants dans le car vers notre école à Autretot et Johnny qui a la lourde tâche d'entretenir les bâtiments, la voirie, le cimetière et les espaces verts. Par leur investissement au quotidien, ils facilitent la vie des Hautotais. Je vous demande de les applaudir.

Il me reste à vous souhaiter, en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil municipal, une très bonne année. Que celle-ci apporte à chacun de vous et à vos familles bonheur et réussite.

Suite des discours

Présentation des bébés de l'année

En 2022, nous avons eu le plaisir d'apprendre la naissance de quatre bébés.

- Charly MAILLET né le 1^{er} juin. Ses parents, Mélanie BROUTIN et Tom MAILLET. Ils habitent 11 chemin de l'Ane gris
- Henri HUET né le 19 juillet. Ses parents, Delphine et Armand HUET. Ils habitent 1 route d'Yvetot.
- Nino DUARTE PEREZ né le 29 août. Ses parents, Mélissa AUBERT et Samuel DUARTE PEREZ. Ils habitent 210 chemin de la Côte.
- Lyanna BUREL née le 25 octobre. Ses parents, Chloé BROSSARD et Nollan BUREL. Ils habitent 45 chemin de la Côte.

Hommage à Jean Paul MONVILLE

Jean Paul, c'est avec émotion et respect que nous avons souhaité te rendre hommage. Nous aurions aimé le faire plus tôt mais les circonstances sanitaires ne nous l'ont pas permis. Tu as assuré la fonction de Maire durant trois mandats. Pendant ces dix-neuf années tu as investi la fonction avec un engagement quasiment quotidien. Qui ne t'a pas vu circuler dans la commune, de ton domicile à la Mairie, de la Mairie à la salle polyvalente, de la salle polyvalente à l'église ou encore chez les uns ou les autres pour régler de vive voix les petits ou gros problèmes qui ne manquent pas de se poser dans une commune. Combien de voyages n'as-tu pas effectué : à la sous-Préfecture, à la com-com, chez les artisans et les commerçants et bien d'autres encore. Tu ne lâchais pas l'affaire tant qu'elle n'était pas réglée comme tu le souhaitais.

Mais je sais qu'il y a deux réalisations qui te tiennent particulièrement à cœur : le théâtre de verdure et la restauration de la chapelle. Deux projets que tu as mené avec détermination et ténacité. Ces deux réalisations sont désormais des marqueurs de notre commune et, comme je l'ai évoqué tout à l'heure, le « Label patrimoine rural » que la commune a obtenu pour notre chapelle est largement le résultat de ton engagement.

Je ne peux évoquer ces dix-neuf années à la tête de la commune sans avoir une pensée émue pour Madeleine. Elle t'a épaulé pendant toutes ces années et elle a montré en de très nombreuses occasions son attachement à Hautot-le-Vatois.

Mme Christine LAGARDE m'a chargé de te dire qu'elle était vraiment désolée de ne pouvoir être présente à cette manifestation. Elle a en ce moment même une réunion à Bâle. Elle te transmet son amical souvenir et toute sa reconnaissance pour ton dévouement au service de notre commune.

Ton engagement d'élus te vaut d'être honoré par la distinction de Maire honoraire de la commune d'Hautot-le-Vatois. Nous sommes très fiers de pouvoir te remettre officiellement ce diplôme aujourd'hui. La commune a souhaité y adjoindre une médaille en reconnaissance de tout ce que tu as réalisé et les élus communaux de cette mandature et de la précédente ont souhaité s'associer avec les employés communaux pour te faire quelques petits présents en remerciement de tous ce que tu as fait pour la commune.